

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 1195**

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 6 BIS B

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« mentionnés »

le mot :

« mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.